

18 janvier 2024

ACTUALITÉS

Présentation de la feuille de route pour 2024-2025

Lors de la réunion du 12 décembre, un premier projet de feuille de route de l'Unédic pour 2024-2025 avait été présenté aux membres du Bureau. La version consolidée, présentée au Bureau du 18 janvier, s'articule autour de quatre grandes missions : conseiller et aider à la décision, prescrire la règle et suivre sa mise en œuvre, piloter le financement du régime et garantir sa performance.

Par ailleurs, d'autres axes de travail sur la donnée (data/IA), la responsabilité sociale et environnementale (RSE) et la communication pour une meilleure compréhension du régime ont également été mis en avant.

Les membres du Bureau valident la feuille de route de l'Unédic pour 2024-2025.

Convention relative aux modalités de la contribution de l'Unédic au budget de France Travail pour l'année 2024

La contribution de l'Unédic au budget de France Travail (anciennement Pôle emploi) est validée chaque année par le Bureau de l'Unédic et le Conseil d'administration de France Travail. Cette contribution s'élève à 11% des recettes du régime d'assurance chômage pour l'année 2024. Sur la base de l'arrêté des comptes de l'Unédic au titre de l'exercice 2022, la contribution est fixée à 4 820 106 675 euros.

Les membres du Bureau valident le projet de convention qui leur est présenté et mandatent la présidence de l'Unédic pour signer le texte.

Suivi de la négociation de la convention tripartite État-Unédic-France Travail



La négociation de la convention tripartite qui lie l'État, l'Unédic et France Travail a débuté avec la tenue le 1^{er} décembre d'une réunion multilatérale définissant **le calendrier et la méthode de travail**.

Les travaux ont démarré le 14 décembre et vont se poursuivre tout au long du mois de janvier. Ils devraient aboutir à une nouvelle convention **début février** qui sera soumise au Comité National pour l'Emploi en vue de sa **signature**.

Préparation du Conseil d'administration du 31 janvier

Le prochain Conseil d'administration de l'Unédic se tiendra le **31 janvier 2024**. À cette occasion, les instances seront renouvelées. Le Conseil d'administration sortant sera principalement dédié aux **différents bilans du mandat écoulé**, parmi lesquels : le bilan du fonctionnement de la commission d'audit et de préparation des comptes, le bilan du fonctionnement de la commission immobilière et la présentation de l'audit externe de fin de mandat.

Le Conseil d'administration entrant **nommera les membres du Bureau**, ainsi que les membres des différentes commissions de l'Unédic. Un point sur la situation générale et financière du régime sera réalisé. La stratégie financière pour 2024 et la feuille de route pour 2024-2025 seront également présentées.

Les membres du Bureau donnent leur accord pour soumettre à l'avis du Conseil d'administration du 31 janvier 2024 les décisions proposées.

SUIVI

Note de suivi conjoncturel

La note de suivi conjoncturel présentée aux membres du Bureau montre que la croissance économique au 3ème trimestre a diminué de -0,1% par rapport au trimestre précédent, où elle s'établissait à +0,6%.

En revanche, l'emploi poursuit son ascension avec +30 700 créations nettes d'emploi supplémentaires au 3ème trimestre après +15 500 au 2ème trimestre et +76 000 au 1er trimestre 2023, portant le nombre de créations d'emploi à +122 000 cumulées depuis le début de l'année 2023.

Les derniers indicateurs relatifs au chômage sont en hausse au 3ème trimestre : le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) continue de progresser (+23 000 personnes en novembre après +18 000 personnes en octobre) pour s'établir à 6,2 millions de personnes fin novembre 2023. Fin septembre, le nombre de chômeurs indemnisés s'élevait à 2,6 millions, en progression de près de 60 000 personnes sur le trimestre.

Situation financière de l'Unédic

En décembre 2023, la variation de trésorerie de l'Unédic est en négative de 1 620 M€. Sur l'ensemble de l'année 2023, elle s'établit à +1 575 M€.

Afin d'optimiser le niveau d'endettement public en France dans le cadre de la consolidation annuelle au sens des critères de Maastricht, l'encours de placements de l'Unédic a diminué de 1,7 Md€ durant le mois. Son niveau s'établit à 3,7 Md€ à fin décembre.

2/2 Unédic